

L'essentiel

le magazine
d'information
de l'UDAF 44
mars 2012

129



L'HYPER-ALCOOLISATION DES JEUNES

p.2 L'événement > Enquête menée par l'UDAF 44 auprès des familles

p.3 Édito

p.3 Zoom sur > Appellation officielle "Maison pour les familles"

 p.4 Dossier > L'hyper-alcoolisation des jeunes

p.7 La vie des associations > L'association Alcool Assistance

p.8 Agenda

p.8 Bloc notes



L'événement

Résultats de l'enquête menée par l'Udaf 44 auprès des familles Une abondance d'informations mais des familles mal-informées

Dans le cadre de sa mission de représentation des familles, l'Udaf de Loire-Atlantique s'est interrogée sur la pertinence des informations qui leur sont destinées pour faciliter leur quotidien et accéder à leurs droits.

Plusieurs familles du département ont été auditées lors d'entretiens collectifs menés au cours de l'année 2011 et dans 6 bassins de vie différents de Loire-Atlantique.

Même si les familles comprennent globalement l'information, il en ressort que son accès peut être volontairement ou non empêché (déshumanisation de la relation, inégalités d'accès aux technologies de l'information et de la communication - Tic -, manque d'écoute).

Un constat de terrain qui doit être vérifié par une enquête

Bien que de nombreux moyens d'information soient déployés pour informer les familles, un certain nombre d'entre elles n'ont pas accès à leurs droits. C'est ce que révèlent les témoignages de plusieurs salariés et bénévoles de l'Udaf de Loire-Atlantique pour l'avoir constaté sur le terrain.

Afin de vérifier ce décalage, l'Udaf 44 a mandaté le cabinet d'études ARAÏS pour mener une enquête auprès des acteurs de la politique familiale¹ (en 2010) et auprès des familles de Loire-Atlantique (en 2011).

Ces dernières ont été choisies par les associations familiales elles-mêmes sur 6 bassins de vie différents, mêlant zone rurale et zone urbaine. Elles ont été interrogées dans le cadre d'ateliers collectifs. Elles se sont toutes appuyées sur leur savoir et leur expérience pour identifier les points forts et les points

faibles du processus d'information qui leur est destiné.

Un décalage entre la réalité perçue et la réalité vécue

Les acteurs de la politique familiale ont plutôt une vision positive quant à l'impact et l'efficacité de leurs modes de communication dirigés vers les familles. Toutefois, ils sont conscients que des dysfonctionnements existent (peu de temps pour le face à face par exemple). Il en va autrement du côté des familles. La plupart d'entre elles regrettent le « parcours du combattant » pour accéder à leurs droits et la déshumanisation des rapports avec les institutions.

Toutes les personnes interrogées sont conscientes des efforts financiers à mettre en œuvre pour plus de face à face, plus de liens entre les institutions et les usagers.

La conclusion de l'étude met en avant

la nécessaire ré-humanisation des relations entre administrations et familles.

En attendant, les personnes qui ont participé à l'enquête ont retrouvé de la confiance en elles, de la dignité et se sont senties valorisées dans leur rôle de technicien, d'usager.



RÉSULTATS de l'étude en intégralité

• [sur www.udaf44.fr](http://www.udaf44.fr)

Le rapport final de l'enquête est disponible en téléchargement sur le site de l'Udaf 44, rubrique Actions / enquête

• [sur demande auprès du service Communication de l'Udaf 44](#)

Par email à info@udaf44.asso.fr ou par téléphone au 02.51.80.30.05



les actu's

52 dossiers médaille de la Famille déposés

L'Udaf 44 a reçu cette année 52 dossiers de candidatures pour recevoir la médaille de la famille. Parmi les candidats, un seul homme postule pour recevoir cette distinction honorifique.

Des ateliers de sensibilisation à l'usage d'internet et des réseaux sociaux

À la demande d'un professeur du lycée de la Colinière à Nantes, l'Udaf 44 a mis en place avec les CEMEA (*centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active*) des ateliers de sensibilisation à internet et aux réseaux sociaux au sein de deux classes de première.

+ d'infos : service Action Familiale de l'Udaf 44 - 02.51.80.30.06 - info@udaf44.asso.fr

Partenariat dans le cadre du 3^{ème} festival du film d'éducation

La collaboration entre l'Udaf 44 et les CEMEA Pays de la Loire s'est poursuivie dans le cadre de la préparation de la 3^{ème} édition du festival du film d'éducation. Membre du comité de pilotage, l'Udaf 44 a en effet été facilitateur d'échanges entre les CEMEA et quelques unes de ses associations adhérentes et partenaires pour l'organisation des débats qui ont suivis la projection des films.

Il est de mon devoir d'engager l'UDAF de Loire-Atlantique lorsqu'il s'agit de proposer une réflexion ou la mise en œuvre d'actions répondant aux besoins des familles. La loi confère aux unions départementales des associations familiales une mission de représentation officielle des familles auprès des pouvoirs publics.

Au-delà de la loi, l'observation des représentants familiaux, les actions de sensibilisation ou de prévention menées par les associations familiales, l'accompagnement au quotidien des personnes en difficultés par les services de l'Udaf 44 témoignent de la place que prend l'institution familiale auprès des familles du département.

L'appellation « *Maison pour les familles* », décernée par le secrétariat d'État à la famille, reconnaît l'engagement de l'Udaf 44. Cette appellation est un encouragement à poursuivre nos actions.

Outre notre légitimité légale, le travail de terrain des bénévoles et des services de notre association rend les actions menées par l'Udaf 44 encore plus pertinentes. L'institution familiale devrait être ainsi plus présente dans, ce qu'il est convenu d'appeler, le dialogue social.

Nous saurons saisir cette formidable possibilité d'observation pour nous inviter dans le débat public.

Jean-Yves Le Magueresse
Président de l'UDAF 44

Zoom sur...

"Maison pour les familles" : une appellation officielle pour l'Udaf 44

Le 23 février dernier, l'UDAF 44 s'est vue remettre des mains de Claude GREFF, Secrétaire d'État à la famille, l'appellation officielle « *Maison pour les familles* » qui reconnaît l'association comme un lieu d'écoute, d'information et d'échange pour les familles.



La directrice de l'Udaf 44 Nathalie PAYELLE est entourée de François FONDARD, président de l'Unaf, et de Claude GREFF, secrétaire d'État à la famille.

Lors de sa visite de l'Udaf 44 en décembre 2011 (*conférer l'Essentiel, n°128*), la Secrétaire d'État à la famille Claude GREFF a présenté l'une des 10 mesures de son plan de soutien à la parentalité : la mise en place de "*Maison pour les familles*", sorte de guichet unique qui informerait et orienterait les parents de chaque département. En février 2012, l'Udaf 44 a répondu à

l'appel à projets lancé par le Ministère. Toutes les actions menées par les bénévoles et les salariés de l'association ont été référencées dans le dossier de candidature, ainsi que certaines initiatives des adhérents à l'Udaf 44.

Parmi les 150 dossiers déposés, seules 67 structures ont été distinguées par la Ministre. Le 23 février 2012, l'Udaf 44 a reçu l'appellation officielle "*Maison pour les familles*", tout comme 14 autres UDAF. Une fois de plus, notre association est reconnue comme l'interlocuteur privilégié des familles du département. Cette appellation valorise aussi toutes les actions menées par l'ensemble du réseau.

Cet événement est une occasion pour relancer des projets communs en lien avec la politique familiale entre les associations adhérentes et l'Udaf 44.



Comprendre la consommation excessive d'alcool des jeunes : quelques clés

Les différentes statistiques publiées dans le baromètre Santé Jeunes de l'ORS (Observatoire Régional de la Santé) révèlent un changement de comportement des jeunes au regard de l'alcool : les excès de consommation sont de plus en plus fréquents et concernent des personnes de plus en plus jeunes.

Quels sont les facteurs qui pourraient expliquer ces modifications de consommation et de comportement ? Psychologues, pédopsychiatres et pédiatres ont leur point de vue.

L'adolescence, une période de la vie pour expérimenter

Quelle que soit l'époque, l'adolescent recherche de nouvelles expériences, de nouvelles sensations. L'attention doit être particulièrement portée sur les 12-15 ans ; *"ils sont plus fragiles et à un âge plus mobilisable"* affirme Georges PICHEROT, chef de service pédiatrique au CHU de Nantes.

Brigitte TESSON, addictologue à la Roche-sur-Yon, expliquerait l'hyperalcoolisation des jeunes par une envie d'entrer en relation rapidement avec l'autre : *"Les jeunes boivent pour se désinhiber, pour s'intégrer au groupe."*

Un climat anxigène

L'ivresse des jeunes pourrait également s'expliquer par une sorte de fuite en avant : l'alcool serait un moyen pour fuir un quotidien morne sans trop d'espoir et d'avenir pour les moins de 25 ans.

Selon Xavier POMMEREAU, pédopsychiatre au CHU de Bordeaux : *"Nous sommes dans une société de consommation dans laquelle on gave les enfants de biens matériels. Pour eux, c'est une manière de recracher à la figure des adultes cette société. Ils veulent aussi se lâcher pour oublier le discours négatif qu'on leur sert tout le temps (chômage, précarité, raréfaction des énergies fossiles, etc) et pour échapper à la pression qu'on leur met à l'école."*

Marie CHOQUET, psychologue et épidémiologiste à Epernay, ajoute à cette liste les modifications intervenues au sein de la cellule familiale. Elle parle de *"vie familiale plus complexe que les jeunes souhaitent oublier pendant un temps en consommant de l'alcool et d'autres substances psychoactives"*.

Des nouveaux mots pour des nouveaux comportements

Phénomène connu depuis de nombreuses années dans les pays anglo-saxons, le **binge drinking** a commencé à faire parler de lui il y a 5 ans.

Cette nouvelle consommation d'alcool consiste à absorber rapidement et en très grande quantité des alcools forts en vue d'atteindre une ivresse quasi-immédiate.

Georges PICHEROT a constaté cette hyperalcoolisation des jeunes depuis 2002 au vu du nombre d'hospitalisations de jeunes de moins de 16 ans recensé dans son service. *"Le phénomène de binge drinking touche autant les filles que les garçons. Généralement, ils boivent l'après-midi dans des jardins publics ou au domicile de l'un d'entre eux en l'absence des parents. Ces jeunes se retrouvent le plus souvent en groupes restreints. Ce comportement est l'expression d'un mal-être, plus fréquent quand le jeune se retrouve en échec scolaire ou/et dans des situations familiales difficiles."*

Le binge drinking semble autant "séduire" les filles que les garçons. Ce constat coïncide avec les résultats d'une étude menée dans le cadre de l'ESPAD¹ : les filles consomment différemment l'alcool ; elles sont moins dans la consommation régulière que les garçons et plus dans la recherche de l'ivresse.

Certaines jeunes femmes s'adonnent même à l'**alcoolorexie**, qui consiste à se priver de manger avant une soirée arrosée pour limiter les calories ingérées, ressentir l'effet d'ivresse dès les premiers verres et ainsi dépenser moins d'argent en boissons.

L'hyper-alcoolisation des jeunes

Quelques chiffres et constats

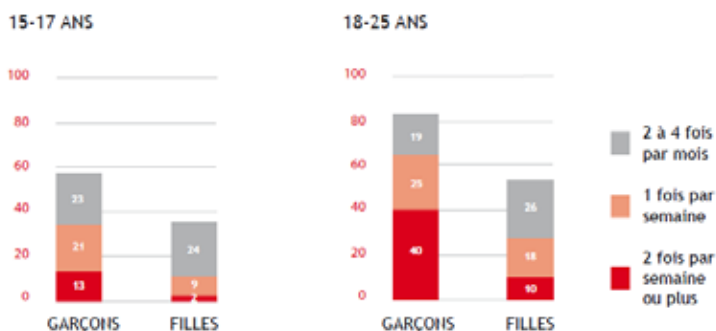
L'Observatoire Régional de la Santé (ORS) vient de publier une étude quantitative sur l'état de santé des jeunes en Pays de la Loire : le Baromètre Santé jeunes. Quatre dossiers spécifiques ont été réalisés dont un sur la consommation d'alcool et de tabac ainsi que sur les autres conduites addictives.

L'enquête a été menée par téléphone de décembre 2009 à mai 2010 auprès de 1 430 jeunes de 15 à 25 ans résidant dans la région. En voici quelques extraits, notamment sur la consommation d'alcool.

L'alcool : un produit expérimenté relativement tôt et en quantité

91% des jeunes ligériens de 15 ans déclarent avoir déjà bu au moins une fois des boissons alcoolisées. 24 % d'entre eux reconnaissent avoir déjà été ivres au cours de leur vie.

Proportion de jeunes déclarant avoir été ivres au cours des 12 derniers mois, selon l'âge et le sexe

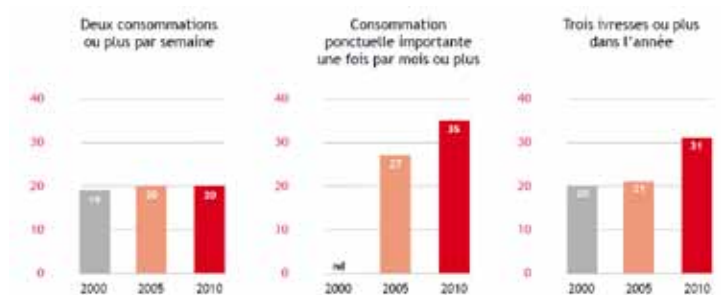


Urbain/rural : quelles différences ?

26 % des jeunes de 15-25 ans habitant en zone rurale déclarent consommer de l'alcool au moins deux fois par semaine contre 18 % des jeunes résidant en zone urbaine. Par contre, la fréquence des conduites d'ivresses et les épisodes d'alcoolisation ponctuelle importante¹ ne sont pas différentes entre les jeunes vivant en zone rurale et ceux habitant en zone urbaine.

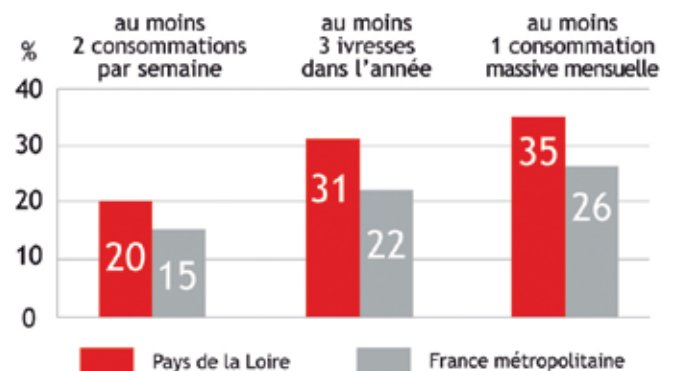
Des conduites d'alcoolisation massive et d'ivresse en augmentation (cf colonne suivante)

La consommation régulière d'alcool² se stabilise depuis 5 ans. Par contre, les comportements d'alcoolisation massive ont vu leur fréquence augmenter depuis 2005. Cette augmentation est encore plus marquée pour ceux qui déclarent 10 ivresses ou plus au cours des 12 derniers mois (8 % en 2005 contre 14 % en 2010).



Comparaison avec la situation nationale : un constat défavorable pour la région Pays de la Loire

Une fois de plus, les habitudes de consommation d'alcool s'installent dans la région par rapport à la moyenne nationale. Quel que soit le sexe, les 15-25 ans de la région connaissent davantage d'épisodes de consommation excessive d'alcool que la moyenne nationale.



EN SAVOIR PLUS...

• Observatoire régional de la santé

Les publications de l'ORS sont disponibles en téléchargement sur www.santepaysdelaloire.com ou sur demande par téléphone au 02.51.86.05.60

épisode d'alcoolisation ponctuelle importante¹ / consommation massive : déclarer avoir bu 6 verres ou plus en une même occasion
consommation régulière d'alcool² : avoir consommé de l'alcool au moins 2 fois par semaine



Quelques pistes d'actions pour prévenir l'alcoolisation des jeunes

La mise en place du Plan Alcool départemental

Le 5 janvier 2009, la Préfecture de Loire-Atlantique a lancé son nouveau Plan Alcool qui vise à prévenir et réduire les risques liés à la consommation excessive d'alcool.

Outre la fixation des heures de fermeture des établissements de nuit et des règles imposées sur la vente de boissons alcoolisées, le Plan Alcool prévoit un large volet sur la prévention des risques liés à l'hyperalcoolisation des jeunes. La ville de Nantes, par exemple, s'est positionnée sur ce problème de santé publique et a développé sa propre "charte de la vie nocturne". Au travers de ce document, la municipalité nantaise cherche à valoriser les actions qui sont déjà conduites dans ce sens, à en développer d'autres et surtout à les mettre en cohérence.

En effet, exploitants de bars et discothèques, commerçants, familles¹, établissements d'enseignement supérieur, jeunes, étudiants, représentants des transports, professionnels de santé se sont engagés à respecter les principes de cette charte².

C'est dans ce cadre que quelques associations (cf liste ci-dessous) sont mandatées pour assurer des actions de prévention sur l'espace public. Il s'agit du dispositif des "Veilleurs de soirée" : des jeunes volontaires, accompagnés de professionnels de santé, parlent aux jeunes en soirée - "les pairs parlent aux pairs".

Des jeunes volontaires vont à la rencontre des jeunes sur leur lieu de rassemblement et tentent une approche de

responsabilisation et non de culpabilisation ("tu es acteur de ta santé"). De cette manière, ils sont sûrs que l'info soit bien donnée...

Un autre regard sur ses propres enfants

Les parents ont également leur rôle à jouer dans les actions de prévention à mener auprès des jeunes.

Ces actions passent avant tout par le dialogue. Il faut inviter le jeune à analyser les raisons pour lesquelles il consomme de l'alcool, s'interroger sur les effets qu'il attend de cette consommation, préciser comment il se situe par rapport à la recherche de l'ivresse.

George PICHEROT (cf p.4) rappelle l'importance d'instaurer des échanges réguliers avec ses enfants : "Il est clair que si l'on ne pose pas de questions, les jeunes n'y répondent pas. Lorsque l'on fait remarquer à un adolescent qu'il n'a pas parlé de tel ou tel problème, il nous répond "mais, vous ne m'avez pas posé la question !" Par définition, les ados ne répondront pas à une question qu'on ne leur a pas posé. Dans de nombreux cas, ils s'expriment beaucoup plus facilement qu'on le pense."

Xavier POMMEREAU (cf p.4) ajoute "Le problème avec nos ados, c'est qu'ils ne nous parlent pas de leurs états d'âme, ils les donnent à voir". C'est donc bien aux parents d'aller chercher le dialogue, et non attendre que le jeune se décide à parler.

ADRESSES UTILES

• ANPAA (association nationale de prévention en alcoologie et addictologie)

- intervient dans le cadre du dispositif des veilleurs de soirée -
13 rue Contrescarpe à Nantes
02.40.08.08.11 / comite44@anpaa.asso.fr
www.anpaa.asso.fr

• Avenir Santé Jeunes

- intervient dans le cadre du dispositif des veilleurs de soirée -
8 rue d'Auvours à Nantes
02.51.72.08.39 / atlantique@avenir-sante.com
www.avenir-sante.com

• Fil Santé Jeunes

32 24 (appel gratuit d'un poste fixe)

• Maison des Adolescents (MDA)

- met en place des actions de prévention et d'accompagnement auprès des jeunes, des éducateurs et des parents -
19 rue Racine à Nantes - 02.40.20.89.65
28 rue Henri Gautier à Saint-Nazaire - 02.51.10.75.75
www.mda44.fr

• École des parents et des éducateurs

8 allée Baco à Nantes
02.40.35.47.73 - epe44@wanadoo.fr
www.ecoledesparents.org / www.epe44.fr

• AL-Anon (soutient les proches des personnes alcooliques)

42 rue des Hauts Pavés à Nantes
02.40.37.50.57 - epe44@wanadoo.fr
http://al-anon-alateen.fr

familles¹ : l'Udaf de Loire-Atlantique est signataire de la charte de la vie nocturne.

charte² : document disponible en téléchargement sur le site internet de la ville de Nantes : www.nantes.fr/le-plan-alcool



La vie des associations

Alcool Assistance 44 : une aide pour toutes les personnes en difficulté avec l'alcool

Fondée en 1910, Alcool Assistance est plus connue sous son nom d'origine de La Croix d'Or. En 100 ans, l'association a su évoluer avec son époque pour proposer des actions d'aide et d'accompagnement aux personnes alcooliques, à leurs proches et plus récemment au grand public.

Alcool Assistance 44 cherche à réunir toutes les personnes sensibilisées aux effets, aux dangers et aux conséquences de la consommation excessive d'alcool.

Une présence sur tout le département

Alcool Assistance 44 gère 28 lieux d'accueil dans le département répartis sur 7 secteurs géographiques : 2 permanences sur le pays d'Ancenis, 3 sur le secteur de Châteaubriant, 7 sur Nantes Métropole, 2 dans le pays de Retz, 10 sur le secteur nazairien, 1 à Nort-sur-Erdre et 3 autres dans le Sud-Loire.

Plus de 1 620 personnes ont franchi les portes de ces permanences en 2011 pour y trouver une information objective sur l'alcool et sur la maladie physique, psychologique et sociale occasionnée par ce produit psychoactif.

Certaines d'entre elles sont allées plus loin et ont participé aux groupes de parole proposés par l'association.

Des groupes pour libérer la parole des personnes malades et de leurs proches

Les 5 "groupes entourage" sont ouverts à toutes celles et ceux qui sont concernées par la maladie alcoolique d'un de leurs proches. Marc TUAL, président de l'association, rappelle qu'il n'y a aucune obligation d'assiduité au groupe. Des personnes sous l'emprise de l'alcool peuvent venir y participer "même si elles sont complètement

saouls. Au moins, le temps qu'ils passent à nous écouter au sein du groupe, c'est du temps en moins à consommer de l'alcool."

Ces rencontres permettent de recevoir des conseils avisés et surtout de trouver du réconfort.

Un 6^{ème} groupe de parole est réservé aux femmes malades. Le groupe "Entre elles" se réunit une fois par mois à Nantes et tente d'apporter des réponses plus "féminines". "La parole des femmes est beaucoup plus libérée dans ce groupe", confie Marc TUAL.

Des actions de prévention et de sensibilisation en milieu scolaire

Alcool Assistance 44 intervient régulièrement en milieu scolaire afin de rappeler aux jeunes les dangers d'une consommation excessive d'alcool.

Les actions de sensibilisation proposées par l'association se dirigent essentiellement vers le public de collégiens et lycéens ; "plus tôt les jeunes seront informés, moins les dégâts seront importants." espère Marc TUAL.

C'est au cours de ces interventions que les bénévoles de l'association se rendent compte de l'ampleur du phénomène d'ivresse express chez les jeunes.

"Les jeunes nous avouent sans problème avoir connu une ou plusieurs ivresses alors qu'ils ne sont qu'au collège."

Autres nouveautés constatées depuis plusieurs années : l'hyper-alcoolisation se féminise et la consommation d'alcool est souvent couplée d'une consommation d'autres substances psychoactives (tabac et cannabis par exemple). On parle alors de polyconsommation.

Le milieu sportif et les parents : deux nouveaux publics à sensibiliser

Aujourd'hui, Alcool Assistance 44 cherche à intervenir auprès des parents. L'association capitaliserait sur les échanges obtenus avec les jeunes lors de leur intervention dans les collèges pour faire prendre conscience aux parents de l'ampleur du phénomène. "Ça n'arrive pas qu'aux autres..."

Les clubs sportifs restent aussi une cible à atteindre en terme de prévention.



CONTACT

alcool
assistance

Association Alcool Assistance 44
45 rue Richebourg - 44000 Nantes
Tél. 02 40 74 22 51
alcoollclass44@club-internet.fr
www.alcoolassistance.net

Agenda

1^{er} avril

ADVC 44

Assemblée générale

Assemblée statutaire organisée à l'Espace Retz de Machecoul, de 9h à 17h.

Renseignements : 02 40 43 03 64

15 avril

ASFMR 44

Journée loisirs

Sortie au Grand Parc des Légendes à Frossay.

Tarif préférentiel pour les adhérents de l'association.

Renseignements : 02 28 25 91 80 / el.eliane@laposte.net

25 avril

AFC Vertou

Bourse aux vêtements

Vêtements et chaussures printemps-été, vêtements de grossesse, jeux 1^{er} âge et matériel de puériculture vendus en salle Sèvre et Maine (15 rue Aristide Briand) à Vertou, de 9h30 à 17h30.

11 mai

EFA 44

Conférence "les problèmes de violence et d'agressivité des adolescents"

Conférence proposée en partenariat avec AGSA 44. La psychologue clinicienne Christelle BRIAND animera cette rencontre prévue à 20h à la salle de la Manufacture à Nantes.

Entrée libre - tarifs réduits pour les adhérents d'EFA 44 et AGSA 44.

Renseignements par email à contact@efa44.org

16 juin

ASFMR 44

Conférence-débat sur le syndicalisme familial

Un buffet sera proposé en amorce de la conférence prévue à 14h30 à la Maison des Haubans (1bis avenue de Berlin à Nantes).

Renseignements : 02 28 25 91 80 / el.eliane@laposte.net

24 %

des jeunes de 15 ans habitant dans la région Pays de la Loire déclarent avoir déjà été ivres au cours des 12 derniers mois.

Source : Baromètre Santé Jeunes - étude de l'Observatoire régional de la santé - chiffres publiés en février 2012

Le chiffre

Bloc notes

La CSF et Familles Rurales se positionnent sur l'ouverture des grandes et moyennes surfaces le dimanche

Les fédérations départementales de la CSF et de Familles Rurales interpellent les candidats à la présidentielle sur le risque de banalisation de l'ouverture des grandes et moyennes surfaces le dimanche : "ce projet serait contraire à une qualité de vie familiale et sociale pour tous" affirment les deux associations dans leur communiqué.

"Le travail du dimanche est souvent annoncé avec des avantages en rémunération. Mais, si les salariés étaient mieux payés et travaillaient à temps plein, si les étudiants avaient un revenu d'autonomie leur permettant d'assurer leurs études, il n'y aurait plus beaucoup de « volontaires » pour travailler le dimanche. Ne pas cautionner ces pratiques en refusant de se rendre dans les grandes surfaces le dimanche c'est adopter une démarche citoyenne".

L'intégralité du communiqué de la CSF et de Familles Rurales est disponible en téléchargement sur le site de la fédération départementale Familles Rurales : www.famillesrurales.org/loireatlantique

"Pacte pour une société ouverte à tous" lancé par l'APF (association des paralysés de France)

Avec son "pacte pour une société ouverte à tous", l'APF souhaite sensibiliser la sphère politique et les tous les citoyens sur la nécessité de construire une société qui s'appuierait réellement sur le vivre-ensemble. 12 engagements sont listés dans ce document ; ils se basent sur les droits de l'homme et sur les valeurs républicaines.

Pour signer ce pacte, rendez-vous sur le blog de la délégation départementale de l'APF : <http://dd44.blogs.apf.asso.fr>

Non à la fermeture des maisons de la Sécurité Sociale : une prise de position de la CSF

Le 9 mars dernier, l'union départementale de la CSF a organisé une conférence de presse pour manifester son désaccord sur la fermeture et la restriction d'ouverture des permanences et des maisons de la Sécurité Sociale sur plusieurs communes de Loire-Atlantique.

Selon l'association, ces restrictions vont à l'encontre des besoins des usagers, à savoir : plus de contacts humains et plus d'humanisation dans le traitement des dossiers.

L'Union départementale de la CSF a fait part de ses revendications au président ainsi qu'à chacun des administrateurs de la CPAM. Elle a également informé de ses démarches le président du Conseil général, la directrice de l'ARS (Agence régionale de santé) et la présidente du CISS (Collectif inter associatif sur la santé).

L'essentiel • n° 129

le magazine d'information de l'UDAF 44 - mars 2012

Trimestriel diffusé à 1500 exemplaires

Tél. 02 51 80 30 00 - www.udaf44.fr

Directeur de la publication : Jean-Yves Le Magueresse

Co-directrice : Nathalie Payelle / Rédaction : Morgane Boscher

Supervisé par la Commission Communication

Conception graphique : Sapristi*

Impression par PREVIEW à Nantes labellisée